



RAPPORT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

AFFAIRE N° 25. - Indemnisation des conjoints LECLERC - Consignation à la CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS de la somme de 6 743 600 Frs CFA.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, cette affaire est retirée de l'ordre du jour.

§

source S.C.M